



Régie de l'énergie
du Canada

Canada Energy
Regulator

Mesures de recherche annuelle sur l'opinion publique de 2021

Rapport final

Produit pour la Régie de l'énergie du Canada

Nom du fournisseur : Environics Research
Numéro du contrat : 84084-20133/002/CY
Valeur du contrat : 135 596,38 \$ (TVH incluse)
Date d'attribution : 2021-01-12
Date de livraison : 2021-03-05

Numéro d'enregistrement : POR 099-20

Pour plus d'information sur le présent rapport, prière de communiquer avec la Régie de l'énergie du Canada :
info@cer-rec.gc.ca

This report is also available in English

Canada 

Régie de l'énergie du Canada – Mesures de recherche annuelle sur l'opinion publique de 2021
Rapport final

Produit pour la Régie de l'énergie du Canada par Environics Research

Mars 2021

Autorisation de reproduction

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique renferme les résultats de la recherche quantitative menée par Environics au nom de la Régie de l'énergie du Canada. La recherche a été effectuée en ligne et par téléphone auprès de la population générale, du 28 janvier au 19 février 2021.

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. La permission écrite de la Régie de l'énergie du Canada doit être obtenue au préalable. Pour plus d'information sur le présent rapport, prière de communiquer avec la Régie de l'énergie du Canada : Tom.Neufeld@cer-rec.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Services publics et Approvisionnement Canada, 2021.

N° de cat. NE23-208/2021F-PDF

ISBN : 978-0-660-38079-7

This publication is also available in English under the title : *Canada Energy Regulator Annual Public Opinion Research Measures 2021*

Cat. No. N23-208/2021E-PDF (rapport final en anglais)

International Standard Book Number (ISBN): 978-0-660-38075-9

Table des matières

Résumé.....	i
Introduction	1
1. Contexte.....	1
2. Raison d'être et objectifs de la recherche.....	1
3. À propos du présent rapport.....	1
Résultats détaillés – Recherche quantitative.....	2
Connaissances des répondants au sujet de la Régie	2
1. Mention spontanée de la Régie	2
2. Reconnaissance guidée de la Régie	3
3. Reconnaissance guidée de l'Office national de l'énergie.....	3
4. Connaissance de la Régie.....	4
5. Connaissance des fonctions de la Régie	6
Personnes intéressées à en savoir plus sur la Régie.....	7
1. Intérêt général pour la Régie.....	7
2. Personnes intéressées à en savoir plus sur le travail de la Régie.....	8
Confiance dans la Régie et perceptions.....	9
1. Confiance dans la Régie	9
2. Confiance générale dans la Régie	12
3. Comment les Canadiens perçoivent la Régie	14
Sensibilisation aux pipelines et lignes de transport d'électricité.....	15
1. Sensibilisation aux projets récents de pipeline et de ligne de transport d'électricité au Canada	15
2. Provenance des informations récentes sur des projets énergétiques.....	16
3. Source des informations récentes sur des projets énergétiques	17
Analyse des facteurs : comprendre la confiance générale dans la Régie	18
Résultats détaillés – Recherche qualitative.....	19
I. Profil des participants à la recherche qualitative.....	19
L'énergie au quotidien.....	19
Compréhension de la Régie.....	19
Responsabilités de la Régie	20
1. Processus décisionnel sur les projets énergétiques	20
2. Surveillance de la sécurité et de l'environnement.....	21
3. Information sur l'énergie	22
4. Mobilisation.....	23
Confiance dans la Régie	24
Intérêts particuliers.....	25
Recherche d'information.....	27
Sensibilisation au contenu de la Régie sur les réseaux sociaux.....	28
Annexe A : Méthodologie quantitative	29
Annexe B : Instrument de recherche quantitative	34
Annexe C : Méthodologie qualitative.....	48
Annexe D : Instruments de recherche qualitative	50

Résumé

1. Mise en contexte et objectifs

La Régie de l'énergie du Canada réglemente les oléoducs et les gazoducs ainsi que les lignes de transport d'électricité qui franchissent des limites provinciales ou territoriales ou une frontière internationale. Elle rend des décisions dans l'intérêt public sur des projets énergétiques touchant les Canadiens.

La Régie a commandé sa deuxième étude de suivi annuelle au début de 2021. Elle planifie de s'en servir afin de suivre l'opinion des Canadiens quant à sa transparence, et pour voir si l'information qu'elle produit fait connaître son travail et ses processus de réglementation et suscite la confiance. La Régie se servira des résultats du sondage pour améliorer son programme de communication et l'aligner complètement sur la politique de communication du gouvernement du Canada.

2. Méthodologie

Phase quantitative

Environics Research a sondé 1 012 Canadiens adultes (de 18 ans et plus) entre le 4 et le 19 février 2021. L'échantillon comprenait 910 Canadiens de provinces faisant partie d'un panel en ligne. Pour joindre ceux dans les territoires septentrionaux, Environics a réalisé 102 entrevues par téléphone en utilisant des techniques de composition aléatoire conformes aux normes de l'industrie. Les deux sondages ont été effectués à partir du même questionnaire; la version téléphonique a été adaptée légèrement pour la communication verbale.

Les données ont été pondérées statistiquement selon l'âge, le genre et la région, afin que l'échantillon reflète la population du dernier recensement.

Groupe cible	Proportion de la population	Objectif (quota)	Données réelles non pondérées	Données réelles pondérées*
Total	100 %	1 000	1 012	1 012
Atlantique	7 %	100	104	67
Québec	23 %	200	201	235
Ontario	38 %	200	201	388
Man./Sask.	7 %	100	100	69
Alberta	11 %	150	153	117
C.-B.	14 %	150	151	135
Territoires	<1 %	100	102	2

*Résultats pondérés selon la région, le genre et l'âge en fonction des données du Recensement de 2016

L'Annexe A renferme de plus amples renseignements sur la méthodologie employée pour le sondage.

Phase qualitative

Pour la phase qualitative, une communauté virtuelle a été créée et hébergée en ligne pendant deux jours. Les participants ont été sélectionnés au cours du sondage quantitatif et certains répondants ont été invités à donner leur avis sur le babillard de la communauté virtuelle. Les participants devaient formuler des commentaires sur le

babillard lors de deux jours distincts et le processus s'est échelonné sur une période de trois jours, soit du 17 au 19 février 2021. Au total, 132 adultes canadiens de partout au pays y ont participé (109 en anglais et 23 en français), et chaque participant a reçu un cachet de 100 \$. Comme les participants ont été soumis à un processus de sélection, la communauté qualitative était diverse au chapitre du genre, de l'âge, du niveau de scolarité, du niveau de revenus et de la région des participants. L'Annexe B du présent rapport contient la méthodologie détaillée et les profils des participants de l'étude.

3. Coût de la recherche

Le coût de la recherche s'est élevé à 135 596,38 \$ (TVH incluse).

4. Principales constatations

Constatations quantitatives

Le niveau de confiance des Canadiens envers la Régie demeure bon, en particulier en ce qui a trait à sa capacité d'assurer la conformité des sociétés à la réglementation, de veiller à la sécurité publique et de rendre des décisions fondées sur des preuves scientifiques. La perception selon laquelle la Régie agit dans l'intérêt public et accroît la compétitivité mondiale est légèrement inférieure au niveau de 2020, mais la plupart des Canadiens considèrent toujours la Régie comme un expert ou un spécialiste dans son domaine. Sept personnes sur 10 estiment que le terme « expert » décrit assez bien la Régie.

Si la mention spontanée de la Régie a un peu augmenté depuis 2020, la Régie de l'énergie du Canada ne vient toujours pas rapidement à l'esprit des Canadiens; toutefois, tout comme en 2020, aucune autre organisation ne leur vient à l'esprit. Une forte majorité de 8 répondants sur 10 ne peut pas nommer, sans l'avoir entendu, le nom de l'organisation responsable du mandat de la Régie. Quatre répondants sur 10 reconnaissent le nom Régie de l'énergie du Canada lorsqu'ils l'entendent. La reconnaissance de l'ancien nom de la Régie, Office national de l'énergie, est, en général, semblable à celle de 2020; 23 % des participants qui ne connaissent pas la Régie connaissent l'Office (comparativement à 27 % en 2020).

Comme en 2020, parmi les 4 personnes sur 10 qui ont entendu parler de la Régie, une minorité, soit un peu moins de 3 répondants sur 10 (28 %), a indiqué qu'ils la connaissaient bien (note de 7 à 10 sur l'échelle de connaissance), et une proportion similaire (entre 25 % et 27 %) dit connaître chacune de ses fonctions précises. Si les participants qui connaissent la Régie sont minoritaires, la majorité des Canadiens souhaitent en savoir plus. Sept répondants sur 10 sont au moins modérément intéressés à en apprendre davantage sur la Régie elle-même et approximativement 6 répondants sur 10 seraient modérément intéressés à en savoir plus sur ses fonctions.

Le niveau de connaissance des projets énergétiques est semblable à celui de 2020. En 2021, 6 personnes sur 10 ont dit avoir vu ou entendu récemment des informations sur des projets de pipeline ou de ligne de transport d'électricité existants ou prévus. La télévision demeure la source d'information la plus citée. Comme ce fut le cas en 2020, les répondants avaient tendance à croire que le gouvernement était la source de ces renseignements, suivi par les groupes environnementaux. Une personne sur 10 (comparativement à 2 sur 10 en 2020) croit que la Régie était la source d'information.

Constatations qualitatives

La recherche qualitative portait notamment sur la compréhension du mandat et des responsabilités de la Régie, la confiance en l'organisation et l'intérêt à en apprendre davantage sur celle-ci.

Les résultats suggèrent que le mandat de la Régie est assez compréhensible pour les participants, lesquels décrivent souvent la Régie comme une autorité importante qui est responsable de l'établissement de normes et qui veille à la conformité des sociétés d'énergie au Canada. Dans l'ensemble, les répondants comprennent le rôle que joue la Régie dans le transport sécuritaire de l'énergie. L'importance accordée à la sécurité et à la protection de l'environnement est également évidente, tout comme le rôle de la Régie dans les relations avec les parties prenantes – les répondants estiment que la Régie est responsable de concilier divers intérêts en fonction de plusieurs perspectives.

Les participants ont également été invités à interpréter les aspects clés du rôle de la Régie, à les décrire dans leurs propres mots et à indiquer l'importance qu'ils accordent à chacun d'eux. Ceux-ci comprennent le processus décisionnel sur les projets énergétiques, la surveillance de la sécurité et de l'environnement, l'information sur l'énergie et la mobilisation. La surveillance de la sécurité et de l'environnement a été jugée le plus important des quatre domaines mentionnés par les participants, suivie du processus décisionnel sur les projets énergétiques, de la mobilisation et de l'information sur l'énergie.

Les répondants comprennent que le rôle que joue la Régie dans la surveillance de la sécurité et de l'environnement consiste à établir des normes pour assurer la sécurité des collectivités locales, des travailleurs et de l'environnement. Ils croient également que la Régie surveille et vérifie les activités des sociétés d'énergie afin d'assurer leur conformité.

En ce qui a trait au processus décisionnel sur les projets énergétiques, les participants comprennent que la Régie examine et évalue les projets énergétiques proposés et fournit des conseils ou une orientation à l'égard de considérations liées à la sécurité et à l'environnement. Certains participants ont également fait remarquer que le rôle de la Régie est de conseiller le gouvernement qui prend les décisions.

Les répondants comprennent que la fonction de mobilisation de la Régie consiste à entendre les préoccupations des entités qui pourraient être touchées par les décisions en matière d'énergie, à consulter les parties intéressées et à communiquer avec elles. À cet égard, les peuples autochtones et leurs terres ont été mentionnés à plusieurs reprises.

Les interprétations des participants quant au rôle que joue la Régie à l'égard de l'information sur l'énergie étaient plus variées, ce qui laisse croire qu'il y a une méconnaissance des activités de la Régie dans ce domaine.

Lorsqu'on leur a demandé de décrire leur niveau de confiance envers la Régie, les participants ont évoqué des raisons qui variaient quelque peu en fonction de leurs connaissances antérieures sur l'organisation. Ceux qui ont une opinion favorable de la Régie ont fourni des raisons positives, comme la confiance envers la Régie et les organismes de réglementation en général. Ces participants supposent que la Régie emploie des experts ou des spécialistes pour s'acquitter de son important mandat. Ils croient que la Régie a la réputation d'être rigoureuse et prudente dans le cadre de l'approbation des projets.

Dans la majorité des cas, les participants ayant une opinion neutre de la Régie ont mentionné qu'ils ne la connaissaient pas avant l'étude. Ils ont mentionné qu'il était difficile de faire pleinement confiance à une organisation avec laquelle ils n'ont jamais interagi et dont ils ne connaissent presque rien.

Les personnes ayant une opinion défavorable de la Régie sont souvent influencées par la couverture médiatique ou les opinions négatives sur les projets de pipeline en cours. D'autres doutent que la Régie fonctionne de

manière indépendante du gouvernement ou ils estiment qu'elle est biaisée et qu'elle sert des intérêts politiques.

Les participants ont également été interrogés sur leur intérêt à en apprendre davantage au sujet de la Régie et sur les aspects qu'ils aimeraient mieux connaître. Les personnes intéressées par le processus décisionnel sur les projets énergétiques souhaitent savoir comment fonctionne le processus, quelle est sa durée, quels sont les critères pris en considération, les groupes d'intérêt concernés et les questions sous-jacentes que la Régie examine.

De même, en ce qui a trait à la surveillance de la sécurité et de l'environnement, les participants ont indiqué qu'ils souhaitent savoir si les normes de sécurité et les normes environnementales sont efficaces et respectées, comment les normes sont établies et quelles sont les procédures d'assurance de la conformité en place.

En ce qui concerne l'information sur l'énergie, les participants ont exprimé leur intérêt pour un éventail de domaines, notamment : la façon dont les pipelines sont utilisés, les effets environnementaux des pipelines, les données sur l'offre et la demande pour différentes sources d'énergie, les données sur la consommation d'énergie au Canada, les considérations financières des décisions en matière d'énergie et la façon dont le secteur de l'énergie du Canada se compare à celui d'autres pays.

En ce qui concerne la mobilisation, les participants ont demandé des détails sur le processus de mobilisation : les parties prenantes consultées par la Régie, les méthodes de consultation et de mobilisation utilisées et les résultats de ces activités. Les participants ont également exprimé un fort intérêt à l'égard des particularités de ce processus en ce qui touche les collectivités autochtones.

5. Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Je, soussigné, atteste par les présentes, en ma qualité de dirigeant d'Environics, que les livrables sont entièrement conformes aux exigences de neutralité politique énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada, et à la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les livrables ne contiennent pas de renseignements sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Le premier vice-président des affaires générales et publiques,



Tony Coulson
Environics Research Group
tony.coulson@environics.ca
613-699-6882

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat de SPAC : 84084-200133/002/CY

Date du marché original : 2021-01-12

Pour un complément d'information : Tom.Neufeld@cer-rec.gc.ca